

Avis

Examen pour l'exercice de la profession de Guide National ou Local de Tourisme

L'Office National du Tourisme Tunisien se propose d'organiser un Examen pour l'exercice de la profession de Guide et ce, le 21 décembre 2019 et les jours suivants à l'Institut des Hautes Etudes Touristiques de Sidi Dhrif.

Code	Catégorie	Conditions de participation	Documents à fournir
G1-2019	Guide Professionnel National de Tourisme (sur l'ensemble du territoire de la République)	<p>Le candidat doit être de nationalité tunisienne et titulaire au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une licence en langue, ou en histoire ou en géographie, ou en tourisme, ou en archéologie, ou en beaux-arts, ou en études du patrimoine, ou d'un diplôme équivalent - ou d'un Brevet de Technicien Supérieur (section guides) homologué et délivré par un établissement d'enseignement privé. <p>Déroulement des épreuves de l'examen : Convocation de tous les candidats retenus à passer les épreuves écrites et orales dans les matières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Histoire de la Tunisie et connaissance des sites archéologiques et culturels - Géographie de la Tunisie et géographie touristique - Langue choisie 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un formulaire dûment rempli et imprimé du site web : www.tourisme.gov.tn et envoyé par la suite avec le dossier de candidature 2. Une demande au nom de la Directrice Générale de l'Office National du Tourisme Tunisien mentionnant clairement le niveau d'instruction et la langue choisie. 3. Un CV 4. Une copie de la carte d'identité nationale 5. Une copie certifiée conforme à l'original des diplômes universitaires obtenus ou un diplôme d'équivalence pour les diplômes étrangers ou délivrés par des institutions privées. 6. Bulletin n° 3 7. Trois photos d'identité récentes 8. Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat 9. Un mandat postal de quarante (40) dinars au profit du compte courant postal de l'Office National du Tourisme Tunisien : 17001000000511495/49

Code	Catégorie	Conditions de participation	Documents à fournir
G2-2019	Guide Professionnel Local de Tourisme (sur l'ensemble d'une région)	<p>Le candidat doit être de nationalité tunisienne et titulaire au moins d'une licence ou ayant bénéficié d'une formation en tourisme dispensée par un organisme non gouvernemental</p> <ul style="list-style-type: none"> - ou d'un Brevet de Technicien Supérieur (section guides) homologué et délivré par un établissement d'enseignement privé. <p>Déroulement des épreuves de l'examen : Convocation de tous les candidats retenus à passer des épreuves écrites et orales dans les matières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Histoire de la Tunisie et connaissance des sites archéologiques et culturels - Géographie de la Tunisie et géographie touristique - Langue choisie 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un formulaire dûment rempli et imprimé du site web : www.tourisme.gov.tn et envoyé par la suite avec le dossier de candidature 2. Une demande au nom de la Directrice Générale de l'Office National du Tourisme Tunisien mentionnant clairement le niveau d'instruction et la langue choisie. 3. Un CV 4. Une copie de la carte d'identité nationale 5. Une copie certifiée conforme à l'original des diplômes universitaires obtenus ou un diplôme d'équivalence pour les diplômes étrangers ou délivrés par des institutions privées. 6. Une copie du diplôme de formation en tourisme dispensée par une ONG. 7. Bulletin n° 3 8. Trois photos d'identité récentes 9. Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat 10. Un mandat postal de quarante (40) dinars au profit du compte courant postal de l'Office National du Tourisme Tunisien : 17001000000511495/49
G3-2019	Rajout de langue	<p>Le candidat doit être en cours d'exercice.</p> <p>Déroulement des épreuves de l'examen : Convocation de tous les candidats retenus à passer des épreuves écrites et orales en langue choisie.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un formulaire dûment rempli et imprimé du site web : www.tourisme.gov.tn et envoyé par la suite avec le dossier de candidature 2. Une demande au nom de la Directrice Générale de l'Office National du Tourisme Tunisien mentionnant clairement le niveau d'instruction et la langue choisie. 3. Une copie de la carte de Guide National Professionnel renouvelée 4. Un CV 5. Une copie de la carte d'identité nationale 6. Bulletin n° 3 7. Trois photos d'identité récentes 8. Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat 9. Un mandat postal de quarante (40) dinars au profit du compte courant postal de l'Office National du Tourisme Tunisien : 17001000000511495/49

Code	Catégorie	Conditions de participation	Documents à fournir
G4-2019	Renouvellement de la carte Professionnelle pour les guides qui ont cessé toute activité depuis au moins deux ans	<p>Le candidat doit être guide professionnel.</p> <p>Déroulement des épreuves de l'examen : Convocation de tous les candidats retenus à passer des épreuves orales dans les matières suivantes : - Histoire de la Tunisie et connaissance des sites archéologiques et culturels - Géographie de la Tunisie et géographie touristique - Langues inscrites sur la carte professionnelle.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un formulaire dûment rempli et imprimé du site web : www.tourisme.gov.tn et envoyé par la suite avec le dossier de candidature 2. Une demande au nom de la Directrice Générale de l'Office National du Tourisme Tunisien mentionnant clairement le niveau d'instruction et la langue choisie. 3. Une copie de la dernière carte de Guide National Professionnel obtenue 4. Un CV 5. Une copie de la carte d'identité nationale 6. Une copie de la carte de Guide National Professionnel. 7. Bulletin n° 3 8. Trois photos d'identité récentes 9. Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat 10. Un mandat postal de quarante (40) dinars au profit du compte courant postal de l'Office National du Tourisme Tunisien : 170010000000511495/49

Présentation des dossiers de candidature :

* L'inscription en ligne se fera à travers le site web du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat : www.tourisme.gov.tn à partir du **03 septembre 2019 à midi (12:00)** jusqu'au **26 septembre 2019 à midi (12:00)**.

* Les dossiers doivent être adressés à la Directrice Générale de l'Office du Tourisme par courrier recommandé ou par Rapid Poste à l'adresse suivante : Office National du Tourisme Tunisien 1, avenue Mohamed V 1001 Tunis République, avec la mention " **A ne pas ouvrir Concours National des Guides** " clairement inscrite à l'extérieur de l'enveloppe en mentionnant le code de la catégorie demandée.

* Le dernier délai d'envoi des dossiers est fixé au **27 septembre 2019**.

* Tout dossier portant un cachet de la poste ultérieur au dernier délai d'envoi des dossiers ne sera pas retenu.

* Tout document officiel parvenant après acceptation des dossiers et lors du tri de ces derniers ne sera pas pris en considération, sauf pour ceux qui nécessitent un complément

* Chaque candidat est responsable des informations fournies dans le formulaire et dont il sera tenu compte lors de l'évaluation du dossier

* Tout candidat ayant un niveau d'instruction inférieur à celui qui est requis ne sera pas retenu.

* Toute fausse déclaration conduira à l'élimination du candidat de l'examen et ce même après l'obtention de la carte de guide, il s'en suivra le retrait de la carte ainsi que des poursuites judiciaires.

* Le candidat ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie d'examen, celui qui ne se conforme pas à cette règle verra toutes ses candidatures éliminées.